

# **IFP 1209 Mont Vully**

Canton	Communes	Surface
Fribourg	Mont-Vully	543 ha





Mosaïque d'espaces naturels et cultivés sur le plateau supérieur du Mont Vully

IFP 1209 Mont Vully



Flanc sud-est du Mont Vully et lac de Morat





Plan Châtel

Mosaïque de prairies et bandes de forêt

## 1 Justification de l'importance nationale

- 1.1 Colline rocheuse dominant le Pays des Trois-Lacs
- 1.2 Mosaïque de milieux naturels bien conservés
- 1.3 Refuge insulaire pour la flore et la faune
- 1.4 Sites préhistoriques et celtes

## 2 Description

## 2.1 Caractère du paysage

Douce colline entre le lac de Morat et le lac de Neuchâtel, le Mont Vully se détache de l'horizontalité du Pays des Trois-Lacs et domine le Plateau avec ses 653 m et ses flancs raides.

Mosaïque d'espaces naturels et cultivés, le Mont Vully abrite une grande diversité de milieux, tant forestiers qu'agro-pastoraux, contrastant avec l'agriculture intensive et les cultures maraîchères des plaines environnantes. Son flanc nord est intégralement recouvert de forêts, masquant son relief parfois abrupt et entrecoupé de petites falaises de molasse, tandis que son coteau sud, sec et bien ensoleillé, est marqué, dans sa partie inférieure, par une tradition viticole très ancienne qui structure et identifie ce paysage. Sur la partie supérieure de ce flanc sud – caractérisé par des successions de fortes pentes et de plateaux bordés de falaises et sillonnés de torrents –, les espaces ouverts formés de grandes cultures et de prairies côtoient des bandes de forêt.

Le caractère presque insulaire du Mont Vully apparaît d'autant plus fortement qu'à son pied et jusque dans ses vignobles avance la périurbanisation des villages du bord du lac de Morat. Les agglomérations du pied sud du Mont Vully s'étalent au-delà des villages vignerons d'origine, qui se sont développés de manière linéaire entre lac et coteau.

Par sa position de belvédère, le Mont Vully offre une situation d'observation idéale sur le Pays des Trois-Lacs, les Alpes, le Jura et le Seeland, ce qui explique son rôle stratégique à travers les siècles.

## 2.2 Géologie et géomorphologie

Colline rocheuse isolée (géotope), le Mont Vully a pris sa forme actuelle lors de la dernière grande avancée du glacier du Rhône. Extrémité orientale de la longue crête molassique de l'Oligo-Miocène bordant le sud du lac de Neuchâtel, cette colline est principalement constituée de sédiments tertiaires, parmi lesquels d'imposants bancs de grès lacustres, et – spécialement sur son flanc sud – de bancs de marnes couverts de végétation.

Le Mont Vully présente une géomorphologie très contrastée. Sur le flanc sud, l'abondance des sources d'eau et l'altération des roches molassiques qui en résulte génèrent d'importants éboulis de pente favorables à la culture de la vigne. Sur le flanc nord – abrupt et couvert de forêts –, les résurgences qui sourdent provoquent de nombreux et importants glissements de terrain affectant les zones marno-gréseuses de la molasse d'eau douce inférieure. Le sommet aplati doit sa forme à un épais banc de molasse marine supérieure, localement recouvert de moraines quaternaires.

Des bancs gréseux forment, par leur structure synclinale, un réservoir perché d'eau souterraine. Alimenté par les précipitations locales, ce réservoir est à l'origine des nombreuses petites sources jaillissant sur les flancs de la colline pour former plusieurs ruisseaux qui ont déplacé les alluvions pour les accumuler dans de modestes cônes de déjection au pied de la colline. Ces ruisseaux, qui coulent dans les bancs de molasse affleurants, ont peu à peu creusé les versants pour former des vallons et des vaux.

Sur le versant nord du Mont Vully, un remarquable bloc erratique de gneiss oeillé d'origine alpine et dénommé Palet Roulant ou Pierre Agassiz a été déposé par le glacier du Rhône lors de la dernière glaciation.

Sous le sommet du flanc nord se trouvent des gisements de fossiles de vertébrés, de mollusques et de plantes, témoignant des écosystèmes terrestres humides, puis marins, prévalant vers la fin de l'ère tertiaire lors de la formation de la molasse d'eau douce inférieure puis de la molasse marine supérieure.

#### 2.3 Milieux naturels

Étagés entre 433 et 653 m d'altitude, les milieux naturels du Mont Vully se différencient en fonction de leur localisation.

Sur le flanc sud, au-dessus des vignes, s'étend une bande plus ou moins continue de chênaie à coronille (*Coronillo-Quercetum*) – une association forestière très rare –, où l'on distingue des affleurements de molasse colonisés par des buissons xérothermophiles sur sol neutre à alcalin (*Berberidion*). Les forêts de ce versant abritent également une pinède à molinie (*Molinio-Pinetum*) – une autre association très rare – alors que ses ravins sont occupés par la frênaie à laîche (*Carici remotae-Fraxinetum*). Le flanc nord du Mont Vully, au-dessus des terres agricoles, est complètement couvert d'une hêtraie à aspérule (*Galio-Fagetum*), une futaie où le hêtre est souvent accompagné de chêne, d'érable ou de charme et qui convient à plusieurs rapaces nicheurs, à l'exemple de la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*). Le coteau viticole est structuré par plusieurs cordons boisés allongés sur les talus plus raides et qui constituent des habitats favorables à la flore et à la faune des milieux séchards. Le versant nord-ouest comprend quelques vergers, coiffés d'une bande de forêt, importante pour le passage de la faune, notamment des ongulés.

Le plateau supérieur, un vaste espace ouvert non forestier, est voué aux cultures et à la pâture. Dans cet environnement, ainsi que sur les affleurements de molasse du versant sud-est, on trouve plusieurs prairies et pâturages secs d'importance nationale, caractérisés principalement par des pelouses misèches médio-européennes (*Mesobromion*). Ces milieux naturels ouverts comprennent des associations d'ourlets séchards qui abritent notamment plusieurs variétés d'orchidées ainsi que des oiseaux comme le Bruant zizi (*Emberiza cirlus*). La typologie du sol, riche en grès calcaire, et l'important ensoleillement favorisent des espèces spécifiques de ces milieux naturels comme l'Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*), une espèce au bord de l'extinction. Les lisières des forêts du versant sud-est constituent un habitat favorable à nombreux reptiles, à l'exemple de la Couleuvre à collier (*Natrix natrix*), une espèce en danger. La *Colletes cunicularius*, une espèce rare d'abeille solitaire, creuse son terrier dans les sols sableux, au pied des roches molassiques.

Tous ces milieux naturels sont encore bien préservés et forment, dans une région de cultures agricoles intensives, un important refuge de type insulaire pour la faune. La proximité des lacs de Neuchâtel et de Morat tempère le climat du Mont Vully et limite l'amplitude thermique journalière et saisonnière. Grace à ces conditions climatiques particulières, les milieux exposés au sud sont non seulement favorables aux espèces thermophiles, mais également à la culture de la vigne.

### 2.4 Paysage historico-culturel

Les plus anciennes traces d'occupation humaine du Mont Vully datent du Mésolithique et les premières structures construites du Néolithique. Des restes de remparts celtiques persistent: à l'âge du Fer, un oppidum y a été construit et a constitué une importante place forte des Helvètes jusqu'à sa destruction par un incendie vers 80 av. J.-C. Les traces de cette occupation millénaire ne sont plus guère visibles dans le paysage, à l'exception de talus, de terrasses et d'un fragment de rempart, reconstitué à la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

L'utilisation militaire de la colline a perduré jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, témoignant de l'importance stratégique de ce site qui offrait une vue étendue sur le Plateau. Les grottes du Mont Vully, d'anciennes fortifications militaires creusées par l'armée dans le grès du plateau sommital au début de la Première Guerre mondiale, ainsi que le «Chutz», un feu d'alarme établi par les autorités bernoises au XVII<sup>e</sup> siècle et permettant d'alerter les troupes en cas de besoin, sont encore visibles et caractérisent le

paysage du Mont Vully. Dans la partie sud-ouest du mont subsistent les ruines d'une tour médiévale, la Tour des Sarrasins, qui daterait des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles.

La culture de la vigne est vraisemblablement apparue très tôt et marque fortement le paysage du flanc sud. Le plateau sommital a vraisemblablement été défriché dès cette époque en raison de la population qui vivait dans et à proximité de l'oppidum. Actuellement, la partie ouest de ce plateau est largement cultivée.

Le paysage du Mont Vully doit sa diversité à l'imbrication harmonieuse des différents milieux agricoles, viticoles, sylvicoles et naturels.

# 3 Objectifs de protection

- 3.1 Conserver le paysage collinéen avec sa combinaison d'espaces cultivés et de milieux boisés naturels et sauvages.
- 3.2 Conserver la silhouette du Mont Vully.
- 3.3 Conserver les structures géologiques et géomorphologiques.
- 3.4 Préserver la diversité, la qualité et l'étendue des différents milieux naturels.
- 3.5 Assurer le rôle de refuge insulaire pour la faune.
- 3.6 Sauvegarder la diversité d'espèces végétales et animales, en particulier les espèces rares.
- 3.7 Maintenir la structure traditionnelle en terrasses du vignoble, ainsi que les cordons boisés et les autres éléments naturels qui l'accompagnent.
- 3.8 Conserver une utilisation agro-viticole adaptée au contexte local et permettre son évolution.
- 3.9 Conserver les structures et éléments paysagers caractéristiques.
- 3.10 Conserver les vestiges archéologiques et historiques.

© OFEV 2017

Téléchargement au format PDF: www.bafu.admin.ch/bln

Les photos illustrent les qualités paysagères, les espaces vitaux les plus importants ainsi que des éléments du paysage culturel; elles ne sont pas l'objet de l'acte normatif. Il en va de même pour l'extrait de la carte réduite. Pour la délimitation, l'extrait de la carte au 1:25 000 est déterminant.

